



CONVENTION SUR ESPECES MIGRATRICES

Distr: Générale

PNUE/CMS/Résolution 9.5

Français
Original: Anglais

QUESTIONS RELATIVES AUX CONTACTS ET A LA COMMUNICATION

Adoptée par la Conférence des Parties à sa neuvième réunion (Rome, 1-5 décembre 2008)

Consciente de la contribution que la Convention sur les espèces migratrices peut apporter pour atteindre l'objectif de 2010 et au-delà, afin de réduire de manière significative la perte de la biodiversité à cette date;

Consciente de la nécessité d'accroître la sensibilisation concernant les espèces migratrices, les menaces à leur déplacement et les activités de la CMS pour réduire ces menaces;

Rappelant les paragraphes 4 (b) et (j) de l'Article IX de la Convention déclarant qu'il appartient au Secrétariat d'établir des liaisons et de les promouvoir parmi les Parties, les organes consultatifs et techniques créés au titre des Accords et autres organisations internationales s'occupant des espèces migratrices, et de fournir au grand public des informations concernant cette convention et ses objectifs; et

Rappelant en outre l'objectif 3 du Plan stratégique de la CMS 2006-2011 pour "renforcer la prise de conscience et l'engagement pour la conservation des espèces migratrices parmi les acteurs clés" et les objectifs qui s'y rapportent;

La Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

1. *Approuve* le Plan de contacts et de communication de la CMS 2009-11 ci-joint, et *prie instamment* le Secrétariat d'entreprendre les activités énumérées dans les Sections A et D de l'annexe pour la prochaine période triennale;
2. *Convient* de fournir des ressources pour appuyer le plan et le budget de la CMS pour 2009-11; et
3. *Prie instamment* les Parties à la CMS, les accords de la CMS et le PNUE et les partenaires d'aider le Secrétariat à réaliser le plan, en fournissant des contributions volontaires supplémentaires pour amorcer les nouvelles activités inscrites à la Section E en accordant la priorité à des activités qui offrent un soutien mutuel afin d'améliorer des synergies et renforcer les stratégies de communication sur l'importance des espèces migratrices et éviter la duplication des efforts.

ANNEXE

A. Opportunités et priorités pour la prochaine période triennale 2009 – 2011



1. Les objectifs du Plan de contacts et de communication actuel découlent de la Résolution 8.8 et de la mise en œuvre des activités faisant partie d'une nouvelle stratégie de communication. Les principales forces de contact sont le mandat unique de la CMS pour assurer la conservation d'une grande variété d'espèces et de leurs habitats dans le monde tout en s'attaquant à de nouveaux défis ou à de nouvelles menaces. La biodiversité est considérée comme une ressource naturelle de grande valeur qui permet à la vie sur terre de s'épanouir. Souligner le rôle des espèces migratrices tout en le plaçant dans un contexte général de défis actuels et futurs en matière de conservation donne à la CMS la chance de se présenter comme le centre principal d'expertise tout en soulignant l'impact sur les écosystèmes existants et éventuellement sur les humains. Il faut souligner l'importance des espèces migratrices en tant qu'indicateurs de la biodiversité ainsi que pour la préservation de l'état des écosystèmes. Dans ce contexte, la CMS peut fournir un conseil d'expert sur des questions urgentes et très inquiétantes. En outre, les travaux du Secrétariat devraient être associés aux Objectifs de développement du Millenium. A la lumière du Plan stratégique 2009-2011, le Secrétariat identifie les opportunités suivantes pour:

- (i) **Que les activités de contact et de communication du Secrétariat reflètent sa contribution à l'objectif primordial de parvenir en 2010 à une réduction significative du taux actuel de perte de la biodiversité aux niveaux mondial, national et régional en tant que contribution à la réduction de la pauvreté et au bénéfice de toute vie sur terre.** Comme les écosystèmes, les processus écologiques, les espèces et les genres contribuent à la santé et au bien-être de l'homme, **l'Assemblée générale de l'ONU a déclaré 2010 Année internationale de la biodiversité** pour prêter un plus grande attention à l'importance de la biodiversité et aux efforts pour réduire son taux actuel de perte. L'Evaluation de l'écosystème du Millenium qui examine les conséquences du changement de l'écosystème a souligné que le futur de l'humanité dépend d'écosystèmes sains et fonctionnant correctement. Comme la CMS fournit une plate-forme mondiale pour traiter les menaces envers les espèces migratrices et leurs habitats, le Secrétariat jouera son rôle en assurant la promotion de l'Année internationale de la biodiversité pour en souligner l'importance ainsi que sa contribution comme expert de premier plan dans ce domaine.
- (ii) **que s'élargisse la présence de la Convention à la lumière de l'expansion du nombre de Parties dans plusieurs régions.** Les premiers accords de la CMS en Amérique du Sud ont été signés par les Parties en 2006-7. La conclusion de six MdE et d'un accord au cours de la période triennale souligne notamment l'expérience du Secrétariat en matière de conservation des mammifères marins et des oiseaux migrateurs. Des opportunités supplémentaires pour travailler avec les Accords de la CMS et de nouvelles ONG se sont présentées comme résultat d'une augmentation des activités de conservation dans diverses régions. Notamment, pendant l'Année du Dauphin, le Secrétariat a enrichi son

expérience consistant à coordonner des relations entre les médias et les activités de contact entre la CMS, ACCOBAMS, ASCOBANS, WDCCS comme ONG partenaire et TUI le partenaire du secteur privé.

- (iii) **que travaillent plus clairement avec la Division de la communication et de l'information du public (DCPI) du PNUE, d'autres Bureaux régionaux du PNUE et des spécialistes**, notamment en ce qui concerne les activités de la CMS figurant sur le site Web du PNUE, les publications et les présentations des médias pour la communication et les contacts avec différents publics ciblés. L'importance des espèces migratrices et de leurs habitats pour la vie des hommes figure régulièrement dans les publications de la CMS. La CMS a lancé conjointement un rapport du PNUE sur "L'entretien de la vie" à Bonn en avril 2008 pour souligner l'importance des espèces migratrices pour la santé humaine comme élément d'une politique de communication conjointe et mondiale du PNUE.
 - (iv) **que s'alignent les travaux en matière de contact afin d'appuyer les objectifs pour les nouvelles adhésions à la CMS et à ses Accords**. L'adhésion de nouvelles parties contractantes et l'adoption de nouveaux outils et instruments de la CMS sur divers groupes d'espèces dans différentes régions du monde figurent dans le matériel d'information de la CMS afin de souligner l'importance de la Convention pour atteindre l'objectif de 2010. Afin de mettre en lumière l'engagement permanent de la Convention pour réduire d'une manière significative la perte de la biodiversité au-delà de 2010, le Secrétariat a adopté le leitmotiv "au-delà de 2010: Renaissance de la vie sauvage" pour CdP9 en tant que thème à reprendre dans l'ensemble de la stratégie de communication.
2. Une meilleure visibilité de la CMS attirera également plus d'intérêt et d'éventuel appui financier de la part du secteur privé, ce qui permettrait au Secrétariat d'entreprendre plus d'activités.
3. Au cours de la période 2009-2011, le Secrétariat a l'intention de développer les produits et autres activités qui suivent:
- (i) Le site Web de la CMS doit être relancé le 1er janvier 2010, par l'introduction d'un système de gestion du contenu pour collecter des données de bonne qualité sur les espèces migratrices, la gestion de ces données ainsi que leur analyse, leur interprétation et leur diffusion. En raison de pressions découlant de l'expansion de la CMS due à l'accroissement du nombre des Accords, des MdE et des Parties, un système de gestion du contenu avec une base de données intégrée répondra aux exigences sans cesse croissantes de la technologie.
 - (ii) Le Guide de la famille de la CMS, qui est utilisé comme un outil de contact pour informer un public intéressé ainsi que les pays envisageant d'adhérer à la Convention sur les développements des accords, des MdE et des adhésions à la CMS, sera édité en français et en espagnol avec une mise à jour régulière de son contenu.
 - (iii) La publication du livre "Les grandes migrations", conçu comme un volume illustré, sera un outil idéal pour partager le message de la CMS avec le grand public. Il sera largement diffusé, non seulement par la CMS, mais aussi dans les librairies en Europe et aux États-Unis. L'ambassadeur de la CMS Stanley Johnson en sera le principal auteur et Stacy International a été pressenti comme éditeur. Une allocation du Fonds pour les publications du PNUE en couvrira les frais. La date de lancement sera probablement le début de 2010.

- (iv) La zone de diffusion de la nouvelle brochure de la CMS (2008) sera étendue par les versions en allemand, espagnol et français.
- (v) La production d'un court métrage promotionnel de la CMS pour une utilisation dans divers contextes, notamment expositions, événements publics, conférences, médias et événements en matière de création de moyens d'action.
- (vi) L'utilisation systématique de la nouvelle exposition de la CMS lors de réunions et autres événements, avec le film de la CMS et d'autres matériels audio-visuels parfaitement intégrés.
- (vii) La production de matériel d'information sur l'Année du Gorille, à savoir dépliants en quatre langues, affiche officielle, site Web, études sur l'écotourisme, film et calendrier.
- (viii) La vente de gorilles en peluche par le sponsor privé, Planetfloris, spécialement sélectionné à cet effet, dont un pourcentage est destiné à la conservation des gorilles (achat sur www.yog2009.org).

B. Synergies et ressources

4. Les activités de communication et de contact entreprises par la CMS et ses Accords situés dans les mêmes locaux bénéficieront grandement d'une nouvelle Unité d'information, de création de moyens et de collecte de fonds (ICFU). Cette unité appuiera une stratégie de coopération générale, canaliser les efforts individuels entrepris jusqu'ici par les Accords et augmentera l'efficacité d'actions de conservation conjointes dans le cadre de la famille de la CMS. La CMS assumera un rôle de chef de file en développant et en coordonnant une politique d'information commune et utilisera ses contacts avec le PNUE pour communiquer l'expertise mondiale de la Convention dans le domaine de la conservation des espèces migratrices. Cela permettra une plus grande visibilité et une meilleure perception des données en matière de conservation de la famille de la CMS.

5. L'unité comprendra trois membres du personnel actuellement engagés dans ces travaux (1 administrateur P4 chargé de l'information et de la création de moyens d'action, 1 assistant senior GS7 chargé de l'information du public, 1 G4, et un nouveau poste (P2) portant sur la collecte de fonds. ASCOBANS et EUROBATS contribueront aux ressources financières pour l'unité (au lieu d'une contribution en personnel) ainsi qu'aux budgets existants en matière d'information et de création de moyens d'action des trois agences.

6. L'unité coordonnera les sites Web de la famille de la CMS, les publications, les annonces de presse et des médias ainsi que la mise en œuvre des campagnes sur les espèces et les événements publics. Elle sera chargée de centraliser la collecte de fonds pour l'ensemble de la famille de la CMS et des relations avec les "Amis de la CMS", le pays hôte et le PNUE. Elle s'occupera également de tous les travaux ayant trait aux adhésions pour la CMS, ASCOBANS et EUROBATS, en s'assurant que tous les contacts avec les gouvernements et les bureaux à l'extérieur sont détaillés et coordonnés. Des guides de formation et d'application (y compris des versions espagnole et française du guide de la CMS) seront préparés. On estime que des ressources pour l'information, la coordination des moyens d'action, le financement des médias et les publications dans cette nouvelle unité FICFU conduiront à une augmentation substantielle de l'efficacité.

7. ASCOBANS, EUROBATS et d'autres Accords/MdE au titre de la CMS peuvent être comptés parmi les travaux de la FICFU qui comprend les contacts et la communication, à condition que l'anglais soit la principale langue de travail. La CMS respecte la décision du comité permanent de l'AEWA de ne pas se joindre à cette unité.

8. Le Plan budget et personnel de la CMS de 2009-2011 offre deux options, la première propose de s'en tenir à une augmentation budgétaire de 0% alors que la seconde envisage deux nouveaux postes dans la nouvelle FICFU: le nouveau poste d'administrateur adjoint du Programme de création de moyens d'action (P2) assurerait la promotion et l'expansion des activités de création de moyens du Secrétariat. Le Plan stratégique de la CMS adopté par les Parties à CdP8 (Para 35 – Objectif 4) déclare *“Le Plan stratégique doit également prévoir une aide pour développer l'aptitude des organes impliqués dans l'application de la Convention et de ses instruments juridiques, notamment dans les pays en développement”*.

9. Aider les pays en développement et ceux ayant des économies de transition à s'adapter aux MEA leur permettrait aussi d'obtenir les avantages respectifs en matière d'environnement, de politique sociale et économique. Le nouveau poste d'administrateur qui sera appuyé par un assistant chargé de la création de moyens d'action (GS) contribuerait d'une manière significative au renforcement de la capacité régionale à participer aux activités d'application de la CMS, notamment dans les régions où la CMS est sous-représentée comme indiqué dans le Plan stratégique.

10. Au cours de la période triennale actuelle, du fait de ressources en personnel limitées, les consultants et les stagiaires ont joué un rôle important en aidant le Secrétariat à atteindre les objectifs du Plan stratégique en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan de contact et de communication et du Plan pour la création de moyens d'action. Le secrétaire exécutif souhaite présenter au personnel de l'ONU, aux consultants et aux stagiaires ses remerciements pour les nouvelles contributions enthousiastes et productives pour la conservation des espèces migratrices.

C. Ressources

11. Les estimations actuelles suggèrent que les coûts du personnel interne de la CMS pour l'application de l'OCP au cours de la période triennale 2009-2011, faisant appel au personnel existant, s'élèverait à environ €1,05 millions, y compris le budget alloué aux Projets de contact et de levée de fonds. En outre, un montant supplémentaire d'environ €230.000 serait nécessaire pour financer de nouveaux postes, de nouveaux produits, de nouvelles campagnes et d'autres contacts au titre de l'option budgétaire 2 (voir conf. 9-33). Des ressources supplémentaires pour des activités devraient être levées à partir de donations faites par les Parties, les partenaires et les sponsors du monde des affaires.

D. Tableau des activités du Secrétariat, des Parties et des partenaires

Cible au titre de l'objectif 3	Autres cibles pertinentes	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
3.1 Accroissement de l'engagement et des responsabilités des Parties à la CMS	4.7 Renforcement de la capacité régionale notamment là où la CMS est sous-représentée	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un système électronique pour la délivrance rapide de notifications et de notes d'information aux Parties (correspondants) - Poursuite de la couverture régulière des activités de la CMS et nouvelles relatives à la conservation sur le site Web de la CMS - Poursuite de la production d'autres matériels d'information pour tenir les Parties au courant de l'évolution de la situation - Poursuite du bulletin de la CMS en anglais, espagnol et français 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux activités de contact et publications au niveau national (biodiversité, 30^{ème} anniversaire) - Traduction de documents de la CMS dans les langues nationales - Aide aux campagnes mondiales en faveur d'espèces (Année de Gorille ; Année Internationale de la Biodiversité ; Année de la Chauve-souris) en fournissant un soutien financier et diffusion de message-clé à l'échelon politique - Fourniture de liens à la CMS et ses accords associés sur les sites Web nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer et développer des activités de contact communes ainsi que des réunions scientifiques en faisant participer les autorités nationales et régionales (ONG, Amis de la CMS, sponsors du monde des affaires) Partenaires/ambassadeurs des campagnes mondiales en faveur d'espèces, ambassadeurs de la CMS: faciliter des contacts avec les acteurs clés et les décideurs - Prévoir des liens pour appuyer des projets figurant sur leurs sites Web - Fournir au Secrétariat de la CMS les renseignements pertinents
3.2 Accroissement de l'engagement des non Parties à la CMS	4.1 Augmentation des membres de la CMS de 10 Parties d'importance pour les espèces migratrices et les nouveaux accords	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel d'information ciblé sur les non Parties, y compris profile du pays, pertinence de la CMS, procédures d'adhésion, projets pertinents - Etablissement de contacts bilatéraux avec les ministères, les ambassades (lettres, réunions) - Envoi de brochures et de renseignements aux ONG, universités, académies et institutions scientifiques de non Parties - Organisation d'ateliers de contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'un appui financier pour l'organisation d'ateliers - Aide au Secrétariat de la CMS pour l'établissement de contacts bilatéraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des renseignements sur leurs sites Web sur l'importance de la CMS et des Accords pour les non Parties - Lobbying pour promouvoir l'application des plans de conservation - Entreprendre des activités conjointes pour les non Parties - Aider à la préparation et à l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux
3.3. Accroissement du nombre de partenaires aidant la CMS	4.3. Augmentation des activités de coopération avec les MEA et les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition à des réunions de MEA pertinentes et aux principales OIG, organiser des présentations, des événements marginaux et faire des déclarations aux principales 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange d'informations entre les correspondants de la CMS et autres correspondants utiles, aussi par des réunions régulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le réseau des Parties à la CMS et faire participer de nouveaux partenaires bilatéraux aux travaux de la CMS

Cible au titre de l'objectif 3	Autres cibles pertinentes	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
	<p>clés</p> <p>4.8. Large sécurisation des financements extra-budgétaires</p>	<p>réunions sur l'environnement et la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider au lancement de Oceans 3D: Voyage d'une Tortue - Participation et contribution à la célébration de la Journée mondiale de l'Environnement (5 juin) - Entretenir l'échange régulier de courriels entre les partenaires du monde des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les initiatives nationales à célébrer la Journée mondiale de l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans des accords de partenariat avec la CMS et établir un programme commun de travaux <p>Les ambassadeurs devraient renforcer des liens entre la CMS, les sciences, la société, la politique et l'économie, par ex. par des relations personnelles et des décideurs nationaux, des ONG, des organisations sociales et des institutions</p> <p>Les partenaires du monde des affaires: organiser des événements afin de faire prendre conscience de l'importance de la CMS auprès du public et de groupes d'experts ciblés</p>
<p>3.4 Accroissement de la prise de conscience des médias clés de la CMS</p>	<p>4.4. Renforcement de la visibilité de la famille de la CMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des aspects médiatiques du site Web (création d'une "Salle des médias" spéciale équipée de matériel d'information de presse, résumés en espagnol et en français) - Interagir avec DCPI, Bureaux Régionaux RUNIC du PNUE et Deutsche Welle (radio internationale allemande) pour renforcer la diffusion de communiqués de presse - Fournir des renseignements sur les espèces en établissant une liaison avec la base de données de l'UICN - Utiliser les canaux d'information spécialisés de la CMS et des Accords pour souligner les questions communes importantes (communiqués de presse coordonnés basés sur le Web) - Améliorer la visibilité de la CMS dans le pays hôte 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la coopération avec les ministères chargés de la presse pour distribuer des communiqués de presse communs - Traduction de communiqués de presse dans les langues nationales par des correspondants, pour communication aux médias nationaux - Améliorer la visibilité de la CMS au niveau national - Fournir au Secrétariat les articles pertinents publiés dans la presse nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir régulièrement des renseignements sur les activités de la famille de la CMS dans des bulletins et sur les sites Web - Mettre en valeur des activités communes avec la CMS

Cible au titre de l'objectif 3	Autres cibles pertinentes	Secrétariat	Parties	Partenaires de la CMS
		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements pour faire la publicité de l'expertise de la CMS: Prix de thèse - Produire un film sur la CMS et l'Année du Gorille - Entretenir une liste de contacts de presse, dont journaux internationaux, bulletins et magazines des OIG et des ONG et de la presse spécialisée - Publier régulièrement des communiqués de presse sur la CMS et les événements, initiatives, réunions et projets d'Accords 		
3.5 Influencer les leaders d'opinion de secteurs ayant une influence sur les espèces migratrices		<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un programme de travail pour les ambassadeurs de la CMS au niveau international ainsi qu'au niveau national - Préparer des brochures ciblées pour les décideurs et les politiciens - Organiser des contacts ciblés avec des leaders d'opinion sur des événements spécifiques 	- Faciliter les contacts avec des entités nationales chargées de la conservation, des politiciens et des décideurs, aussi par des réunions	<ul style="list-style-type: none"> - Aider le Secrétariat de la CMS à identifier les ambassadeurs de la CMS et des campagnes aux niveaux national et international - Faire équipe avec le Secrétariat de la CMS pour établir des contacts avec les politiciens et les décideurs pertinents et/ou permettre des activités conjointes (lettres aux ministères, communiqués de presse conjoints etc.)
3.6 Distribuer du matériel d'information dans les langues de l'ONU	4.4. Renforcement de la visibilité de la famille de la CMS	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des versions mises à jour du "Guide de la famille de la CMS", (à traduire dans toutes les langues de l'ONU) - Poursuivre la publication du bulletin électronique pour y inclure des renseignements sur les Accords - Améliorer le site Web pour qu'il contienne aussi des renseignements spécifiques pour la presse, les académies, les ONG et les Parties 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une aide financière pour la préparation et la publication du "Guide de la famille de la CMS" et autres publications pertinentes - Fournir une traduction officielle des brochures de la CMS et du matériel de contact important 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer le matériel de la CMS lors de réunions/événements - Préparer des publications conjointes sur des questions d'intérêt commun - Elaborer des publications sur des groupes d'espèces tels que les tortues marines, les oiseaux d'eau etc. sur le modèle "Conservation des cétacés"